

**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU
PROVENCAL**

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : ffjp.siege@petanque.fr



COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 1^{er} et 2 juin 2013

(Ces réunions se sont tenues à Marseille au siège de la Fédération le samedi 1^{er} juin de 08h30 à 19h00 et le dimanche 2 juin de 08h30 à 12h00).

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P
MM.**CANTARELLI**, **CARBONNIER**, **CHARPENTIER**, **CHEVALIER**,
COSTE, **DELCHET**, **DESBOIS**, **DESMULIE**, **DUBOIS**, **GARRIGUE**, Mme
PAUGAM, **POGGI**, **READ**, **RIZZO**, **ROUGIER**, **SCHMITT**, **STIRMEL** et
Mme **TROUBAT**.

Y participaient : Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale
M. **GRANDE**, Directeur Administratif
M. **PERONNET**, Directeur Technique National
M. **BRUAND**, Représentant le Conseil des Ligues
M. **MIARD** Représentant le Conseil des Ligues

Absents excusés : M. **IANNARELLI**, Mme **PERONNET**.

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Nous sommes presque tous réunis pour discuter, réfléchir, débattre, décider de l'avenir de nos sports. Comme à notre habitude ces débats seront faits dans un climat détendu, serein donc constructif. Les deux membres du Conseil des Ligues apporteront leur contribution et leurs éclairages.

Néanmoins, je suis inquiet car le Comité Directeur de notre Fédération et son entourage sont depuis 5 mois malmenés par des pathologies médicales graves. En effet, en début d'année notre médecin des Equipes de France donnait sa démission pour raisons personnelles avec connotations médicales, dès le mois de février Daniel READ était hospitalisé subitement lors de nos réunions de début de mandat et a été opéré il y a dix jours et son courage fait qu'il est parmi nous aujourd'hui.

Au mois d'avril, notre ami Didier SCHMITT était victime d'un accident domestique important, pendant ce temps-là notre ancien Secrétaire Général Tony JUAN devait subir une nouvelle intervention chirurgicale et cette dernière semaine notre médecin élu, notre ami Jean-Pierre IANNARELLI était victime d'un énorme problème cardiaque. A ce jour, tous vont pour le mieux et leur convalescence se passe plutôt bien. Seul l'état de Jean-Pierre IANNARELLI, me préoccupe encore beaucoup. Je lui souhaite de se rétablir au plus vite et ensuite de faire attention à lui ! Il a le moral, se sent mieux, il vous embrasse toutes et tous et souhaite pouvoir revenir rapidement. Il sera opéré mardi de pontages. En souhaitant à tous le meilleur pour retrouver leur forme physique, tout ceci doit nous faire réfléchir aux soi-disant « grandes affaires pétanquières » bien futiles au regard de leur importance réelles. Puisque la vie nous donne des leçons, soyons forts ensemble avec sincérité, solidarité et amitié.

Les paiements des subventions attendues dans le cadre des Championnats du Monde 2012 sont terminés avec le versement du solde par le Conseil Régional PACA il y a une quinzaine de jours. Il ne reste plus qu'au Comité d'Organisation d'organiser la réunion de clôture. Aujourd'hui, nous pouvons dire que ces Championnats du Monde n'ont rien coûté, comme prévu, à la F.F.P.J.P. bien au contraire ils ont apporté une forte notoriété et une image positive.

Nous sommes en ce mois de juin au début de la première distribution de maillots de Champions de France avec dès la semaine prochaine, le Triplette Provençal à Vauvert (30) et ainsi de suite jusqu'au 14 juillet. Nous reprendrons au mois d'août avec les jeunes à Nevers jusqu'aux Championnats Vétérans de Castelnaudary.

Si ces championnats 2013 sont dans la même veine que les années précédentes, les diverses Commissions du pôle sportif ont travaillé avec la DTN et sous l'éclairage des études faites par les Ligues.

Les jeunes et les féminines sont en pôle-position sur ces discussions et notamment mon envie de Tête à Tête féminins. Ce Championnat n'est pas un fantasme mais à mon avis une nécessité de parité et une plus grande ouverture de notre sport aux femmes qui sont bien là et participent pleinement à la vie de notre Fédération, tous étages confondus.

En ce qui concerne l'étude lancée par la D.T.N., complémentaire à celle faite par les Ligues, il est dommage de constater le faible nombre de réponses. Malheureusement se sont les mêmes qui ne répondent pas et qui ensuite râlent lorsque les décisions prises avec les éléments en notre possession, ne leur conviennent pas.

Nous travaillons sur l'avenir avec notre envie de nouveaux Championnats ou plutôt de Championnats différents, d'améliorations, de transformations plus en adéquation avec notre temps, avec les nouvelles envies ou attentes du plus grand nombre, avec notre envie de reconnaissance et de labellisation des écoles de pétanque pour les jeunes.

Toutes les Commissions travaillent à plein et parfois il arrive qu'il y ait collision entre elles, ceci n'est pas grave dans le cas de la vie de la Fédération, je préfère qu'il y ait quelques chocs passagers que des silences, résultats d'inactivité. Merci de votre engagement d'autant plus que certains départements poussent le bouchon un peu loin et nous demandent beaucoup de travail supplémentaire. Heureusement, ils sont peu nombreux et souvent les mêmes, des questions structurelles se posent.

En ce qui me concerne, j'ai eu un entretien avec Mlle MORA, PDG de OREZZA qui m'a confirmé son envie de poursuivre sa collaboration avec la Fédération et éventuellement de s'engager vers un nouveau projet.

J'ai également été reçu à Paris à l'Hôtel Matignon par M. Hakim KHELLAF, Conseiller aux Sports et à la Vie associative du 1^{er} Ministre. L'entrevue fait suite à une demande que j'avais faite par le biais de mon député pour obtenir un cadre d'Etat supplémentaire et par le fait que j'avais appris que ce Conseiller Ministériel recevait les Présidents de Fédérations. Il m'a reçu durant 1 h 40 et a été très surpris de l'engagement bénévole quasi-total de nos structures humaines. Après m'avoir conseillé de prendre rendez-vous directement avec Madame la Ministre pour lui présenter nos actions surtout auprès des féminines (axe prioritaire du Ministère des sports), c'est-à-dire la mise en place d'un Championnat par club féminin, le mélange chez les jeunes, la volonté d'avoir les mêmes Championnats parallèles que les hommes, la présence d'une femme, Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P. ainsi que la Trésorière adjointe. Il a aimé aussi nos actions dans le domaine de la prévention santé, dopage, alcoolémie, suivi des joueurs de haut-niveau. Il m'a demandé de lui faire un dossier expliquant, même dans le détail, le manque criant de cadres d'Etat délégués à notre Fédération, le travail seul du D.T.N. et de la C.T.N. Il m'a demandé de lui préciser le nombre de bénévoles impliqués dans la partie technique, il trouve inadmissible (c'est son terme) que nous n'ayons jamais été entendus dans notre demande de cadres d'Etat. Il m'a paru très bien informé sur notre Fédération et m'a dit qu'il trouvait notre subvention CNDS faible ! J'ai engagé immédiatement Jean-Yves et Séverine sur ce dossier et demande de rendez-vous en ma compagnie.

J'ai rencontré à Paris, M. SAUTREAU, Président et Mme PETIT, Vice-présidente de l'USEP afin que nous signions enfin la convention. Une date doit être trouvée rapidement.

J'ai participé au Congrès électif du CNOSF la semaine dernière, qui a vu notre Ami Claude AZEMA être réélu au Comité National Olympique et Sportif Français, le Président sortant Denis MASSEGLIA ayant été réélu à la présidence pour la nouvelle olympiade. Le poste de Claude AZEMA sera décidé lors de la prochaine réunion.

Evidemment les nouvelles m'arrivent par vagues successives tous les jours, parfois bonnes voire excellentes, croustillantes et parfois tristes, assez souvent en ce moment. Il a été porté à ma connaissance par Mme Mireille NOEL, la disparition de M. Joël DURAND, ancien président du club de Trévières dans le Calvados et personnage important de notre sport dans ce département.

Egalement, Henri BUONOCORE, ancien président du Comité de la Haute-Vienne de 1972 à 1996 soit 6 mandats est décédé le 23 mai et son inhumation à eu lieu le 25 mai à SETE 34 en présence de sa famille, de ses amis et de Francis GACHON. Francis vous envoie son amitié et son

dévouement. Francis est fatigué car il marche difficilement mais sa tête est toujours aussi pétillante. Le Président BERNARD est lui aussi un peu fatigué en ce moment.

Comme tout ne peut pas être triste, Dieu merci ! Jean Claude DUBOIS est devenu Papy pour la 5eme fois, hier avec un nouveau pétanqueur prénommé FLAVIEN, belle et longue vie à lui. Nous avons une première rose à la Fédération. Plutôt un premier petit, à l'instar d'une agence matrimoniale, la F.F.P.J.P. peut s'enorgueillir de son premier bébé 100 % F.F.P.J.P. Eh oui ! LUCAS est arrivé sur le boulodrome de la famille PERONNET, il y a quelques jours, il est beau et en pleine forme.

Son avenir est tracé puisqu'il a une ascendance 100 % bouliste. Je suis très heureux en votre nom et en mon nom de féliciter les heureux parents, le grand frère et les grands-parents. Je voudrais dire à Céline combien je la félicite du fond du cœur et combien je lui souhaite un bonheur à la dimension de son espérance avec plein de petites joies qui font le grand fleuve du bonheur. Je veux dire à Jean-Yves qu'il navigue longtemps sur ce fleuve merveilleux et qu'il laisse à LUCAS le temps de jouer avec des trucs qui roulent, qui rebondissent, qui font du bruit, des jouets quoi, avant de lui mettre une puce informatique dans la tête avec un écran dans les mains et des lunettes bioniques qui seront connectés avec la terre entière et même l'univers. Avant tout soyez heureux tous les 4 maintenant.

Nous allons travailler encore et encore afin d'essayer de faire avancer nos sports. J'avais oublié de vous dire un petit truc qu'on oublie toutes et tous mais que l'on ne se dit pas assez souvent du moins quand on le pense : merci pour ce que vous faites toutes et tous, je vous aime sincèrement.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITE DIRECTEUR

Précisions :

Page 13 Communication : la Fédération prend en charge, pour partie, la plaquette de présentation.

(Le compte rendu de la réunion du Comité Directeur d'avril est approuvé à l'unanimité.)

III. FINANCES

Tout d'abord, le Trésorier nous a fait un point sur son état de santé qui s'avère rassurant suite à son opération. Il a remercié les membres de la FFPJP pour leur soutien.

La trésorerie fédérale est en bonne santé suite au paiement des acomptes sur licences demandé auprès des Comités de Métropole et des Dom/Tom. Ainsi, cette année, aucune autorisation de découvert ne sera demandée

Les mutations sont déjà, à ce jour, au-delà des prévisions budgétaires.

A noter que le Conseil Régional PACA a versé le solde de subvention soit 8 000€ qui restait à percevoir dans le cadre des Championnats du Monde Marseille 2012 notamment grâce à la Présidente de la Ligue PACA, Mme COSTE, que nous remercions pour son intervention et à Xavier Grande. L'ensemble des recettes escomptées a donc été versé. Il restera à mettre en place une réunion du Comité d'Organisation afin de clôturer définitivement cette compétition.

Suite à la facturation des heures supplémentaires pour l'équipe de tournage de la finale de la Coupe de France à Metz, la Fédération a avancé la facture de 2 870€ établie par Quarterback pour le compte du prestataire télévisuel.

Car Podium :

Le Comité Directeur s'est prononcé favorablement à l'acte de cautionnement solidaire du crédit Bail contracté par la SAOS Promo Pétanque à savoir :

Crédit – Bail N° 0000130382 pour le financement d'une semi-remorque Podium achetée à SA MOLETTA OBRADO, neuve, pour une valeur de 96 693 € HT.

La durée de la location est de 60 mois pour un loyer de périodicité mensuelle de 2 041.49€ et une valeur résiduelle de fin de contrat de 1%.

Ainsi la FFPJP s'engage à hauteur de 123 645€ TTC.

La Réunion :

La situation du Comité Directeur du CD 974 loin de s'améliorer, ne cesse au contraire d'empirer au point que nous ne savons plus qui fait quoi.

Des membres démissionnent puis reviennent, d'autres sont déclarés démissionnaires alors qu'ils ne le sont pas. La composition officielle du Comité Directeur comprenant les fonctions nominatives n'est toujours pas déposée officiellement à la F.F.P.J.P ni en Préfecture. Les membres ayant pouvoirs bancaires n'ont pas été changés de sorte que des anciens membres titulaires restent autorisés auprès de la banque etc....

Le Comité Directeur de la Fédération demande au Comité en place de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire au plus tôt et dans les délais statutaires pour procéder à l'élection des membres du Comité Directeur et du Président du CD 974. La Fédération se tient prête à accompagner le Comité dans cette démarche.

Si le CD 974 ne se mettait pas en conformité, la F.F.P.J.P. entend prolonger la décision actuelle de suppression de qualification des équipes aux Championnats de France 2013 en 2014.

Sinistre au siège :

Suite au sinistre, toutes les factures relatives aux travaux du siège ont été réglées pour environ 68 000€. Au delà du sinistre qui a été, pour partie, (34 000 €), pris en charge par la Compagnie MMA, des travaux d'embellissement ont été effectués comme le remplacement au rez-de-chaussée de toutes les menuiseries et la modification de l'agencement des bureaux. Afin de poursuivre les rénovations, les fenêtres du 1^{er} étage seront également remplacées sur ce budget, une liste des autres travaux et améliorations sera effectuée et des devis seront demandés pour prévisions sur le budget 2014.

IV. CHAMPIONNATS DE FRANCE

A. Dates et lieux :

A défaut de réception des dossiers de candidature des organisateurs de 2014, les Championnats peuvent donc être attribués à un autre candidat.

2014:

Doublette Féminin	7 et 8 juin	Pas de candidats
Individuel Seniors	7 et 8 juin	Pas de candidats
Triplette Jeu Provençal	13 au 15 juin	Grasse (06) Pas de dossier
Doublette Masculin	21 et 22 juin	Saint Avold (57)
Triplette Masculin et Promotion	28 et 29 juin	Brive (19)
Doublette Mixte	12 et 13 juillet	Colomiers (31) Pas de dossier
Doublette Jeu Provençal	22 au 24 août	Caveirac (30) Pas de dossier
Triplette Jeunes	23 et 24 août	Soustons (40) Pas de dossier
Triplette Féminin	6 et 7 septembre	Laval (53)
Triplette Vétérans	13 et 14 septembre	Mende (48) Pas de dossier

2015 :

Doublette Féminin	6 et 7 juin	Troyes (10) Pas de dossier
Individuel Seniors	6 et 7 juin	Troyes (10) Pas de dossier
Triplette Jeu Provençal	12 au 14 juin	Pas de candidats
Doublette Masculin	20 et 21 juin	St Pierre les Elbeuf (76)

Triplette Masculin et Promotion	27 et 28 juin	Pas de dossier Narbonne (11)
Doublette Mixte	12 et 13 juillet	Rennes (35) Pas de dossier
Doublette Jeu Provençal	28 au 30 août	Montauban (82) Pas de dossier
Triplette Jeunes	22 et 23 août	Pas de candidats
Triplette Féminin	29 et 30 août	Montauban (82) Pas de dossier
Triplette Vétérans	12 et 13 septembre	Cabriès (13) Pas de dossier

B. Divers :

Le Président sera représenté par un Vice-président pour : Le vendredi soir à Vauvert et à Sassenage. Il sera absent et représenté par M. CHEVALIER à TRIGNAC.

En qualité de délégué, M. STIRMEL remplace M. COSTE à Béziers. Mme TROUBAT remplacera M. IANNARELLI à Castelnaudary.

La WEB TV fédérale sera mise en place lors des Championnats de France à Trignac, Caen et Sassenage. Elle sera également présente lors des Championnats du Monde Jeunes de Montauban.

La Coupe des DOM/TOM se jouera cette année quand bien même il n'y aurait pas 6 équipes.

Le cahier des charges des Championnats de France est en cours de modification. Des propositions seront effectuées lors de la prochaine réunion pour une mise en application dès 2014.

Un réaménagement du calendrier des Championnats de France a de nouveau été évoqué. Cette modification aurait pour but essentiel de libérer des dates pendant les 6 premiers mois de l'année et pour effectuer les qualificatifs la même année.

A noter les remplacements d'équipes du CD 91 pour le Triplette Provençal et le Doublette féminines, pour le CD 54 au Triplette Féminines et la Ligue Antilles-Guyane pour le Doublette Seniors.

Une erreur a été commise suite à la mutation d'un joueur du CD 35 en Nouvelle Calédonie. En effet, une nouvelle licence a été commandée avec un nouveau numéro. La mutation étant régulière, la modification sera effectuée et le joueur devra bien être considéré comme muté.

La Commission relative à la saison sportive se réunira avant le Conseil National de septembre afin de faire des propositions notamment sur les modes et dates de qualifications. MM. COSTE, RIZZO et GARRIGUE intègrent cette commission.

Suite aux derniers championnats de France jeunes et aux championnats de Ligue Jeunes dont les compétitions se sont déroulées en groupe de 6, il semblerait que certains « arrangements » se déroulent entre certaines équipes.

Une information sera mise dans les sacs des délégations avec des sanctions pour les contrevenants.

Championnats de France INDIVIDUEL SENIOR FEMININ

Vu le résultat positif de l'enquête effectuée par les Ligues rapporté par les représentants du Conseil des Ligues, **la Fédération s'est prononcée en faveur de la création de ce Championnat de France dès 2014.**

Il sera organisé pour la première fois à SAINT AVOLD en même temps que le Doublette Senior masculin.

Non homogénéité des équipes au Jeu Provençal :

Selon le règlement en vigueur, si le Comité n'a qu'une équipe, elle peut être non homogène. La règle selon laquelle un Comité Départemental peut conserver une équipe non homogène au titre du Département même si une autre de ses équipes s'est qualifiée à la Ligue pour ce même Championnat, s'applique également aux équipes attribuées d'office : Champions, Vice-champions et organisateurs.

V. COUPE DE FRANCE DES CLUBS

Modification du Règlement :

Pour les tours de zones du 15 décembre 2013 et du 9 février 2014, les clubs **doivent** trouver un boulodrome couvert le plus proche (maxi 6 pistes) afin d'éviter tout risque de forfait.

Le Comité de pilotage se tient à leur disposition pour les aider dans cette tâche.

-Pour cette année 2013 la date butoir est ramenée au 29 septembre

-Pour 2014 : la date CNC des 04-05/10/2014 est supprimée et le CNC recule d'une semaine son calendrier

- Organisation des phases de zones c'est-à-dire 1/16èmes et 1/8èmes de finales 2014 de la Coupe de France

Nombre de sites d'organisation : 8 sites

- ◆ Programme des parties du dimanche : 08 : 30 TT ; 10 : 00 Doublette ; 14 : 00 Triplette (si besoin)
- Procédure d'appel à candidatures de Boulodromes Couverts Chauffés pour les finales de zones de Février 2014
- ◆ Une cartographie des Boulodromes Couverts a été établie
- ◆ Un courrier d'appel à candidatures d'organisations des phases de zones va être envoyé courant Juin 2013 aux détenteurs de Boulodromes Couverts chauffés, avec copie aux Ligues et CD respectifs, comprenant les indications suivantes :
 - Date : 22-23/02/2014 – Samedi 14 : 00 – Dimanche 08 : 30
 - Nombre de pistes nécessaires : 12 (15x4m) – toléré (12x3m)
 - Chauffage
 - Coordonnées d'accès au boulodrome
 - Coordonnées organisateur (mail obligatoire)
 - Délai de réponse : 16/09/2013
- Organisation de la Finale
- ◆ La gestion sera coordonnée entre le Comité de Pilotage et Quarterback avec implication de la Ligue, du CD et du Club organisateur.
- ◆ Le Cahier des Charges va être modifié en ce sens par la commission en tenant compte des observations faites en réunions)

- Période hivernale de la Coupe de France

En raison des nombreuses demandes de reports de date dans cette période pour cause de météo défavorable, et vu que le calendrier ne le permet pas, le Comité Directeur, sur proposition du Comité de Pilotage, décide pour les tours de décembre et de février, et ce à partir de 2014, d'imposer au club qui reçoit de trouver un boulodrome couvert (6 pistes nécessaires et même 3 pistes en disputant les Tête à Tête en 2 tours). Cette précision va être reprise au Règlement de la Coupe de France.

VI. INTERVENTION DES REPRESENTANTS DES PRESIDENTS DE LIGUES

La réunion du Conseil des Ligues à Sassenage traitera des sujets suivants :

- Chute des licenciés
- Individuel seniors féminin
- Tir de précision
- Nombre d'équipes au Championnats Triplette et Promotion
- Harmonisation des calendriers
- Catégorisation

Une réunion de la commission Catégorisation est prévue au siège de la Fédération en amont du Conseil National de septembre prochain pour envisager d'éventuels changements qui n'auront lieu qu'en 2015. Pour 2014, il n'y aura pas de modification.

A noter que l'on constate de nombreuses erreurs dans la saisie des résultats sur Geslico qui entraînent également des erreurs dans le comptage des points. Il est donc demandé aux Comités et Ligues d'être vigilants dans la saisie de ceux-ci.

VII. D.T.N

1. Relations Ministérielles :

Le Ministère des Sports a initié les échanges pour le conventionnement de la prochaine olympiade 2014-2017. Les directives ministérielles sont parvenues à la Direction Technique Nationale. Une réunion d'échanges avec la Direction des Sports aura lieu vendredi 7 juin. Une première réunion de concertation sera programmée entre La Fédération et le Ministère pour la présentation de la politique fédérale lors de la prochaine olympiade ce qui permettra de définir les objectifs partagés ainsi que les indicateurs permettant d'évaluer le résultat des actions et donc la pertinence de la politique mise en place.

Il en sera de même pour le Parcours de l'Excellence Sportive (P.E.S.). La Fédération devra présenter le bilan des résultats sportifs de l'olympiade 2009-2012 avant d'exposer la stratégie de préparation des équipes de France à la nouvelle commission d'évaluation pour que la filière d'accès au Sport de Haut Niveau soit à nouveau validée.

2. Championnats de France Jeunes :

Après deux saisons de déroulement, l'analyse des championnats de France et des phases de qualification a montré un certain nombre de dérives dont le résultat aboutit à l'inverse de l'objectif voulu. Une enquête auprès des ligues et des départements a permis de constater la mise en place de championnats de ligue open et l'annulation de championnats départementaux. Or la volonté première était de faire jouer plus (obligation d'organiser les deux niveaux de compétitions) pour qualifier les meilleurs suite à un véritable parcours sportif. De plus, l'enquête montre que la suppression de la qualification au niveau départemental est vécue comme démotivante non seulement pour les joueurs mais aussi pour les coaches.

En conclusion, vouloir mettre en place une réglementation unique pour des ligues aussi disparates n'apparaît pas satisfaisant. La Direction Technique Nationale a présenté un système de qualification mixte (ligue et département) permettant de coller à la réalité de chacune des ligues. Le dispositif proposé tiendra compte du quota d'équipes dédié à chaque ligue, du nombre de département de la ligue, du nombre de licenciés et de leurs résultats aux championnats de France. L'argumentation sera présentée aux présidents de ligues à Sassenage avant la prise de décision lors de la réunion du conseil des ligues en septembre à Marseille. Entre temps, des échanges pourront avoir lieu sur le site du championnat de France jeunes à Nevers.

3. Entretien de M. ATZENI

Suite aux diverses discussions liées au projet de professionnalisation, il est proposé de recruter M. ATZENI afin d'intégrer la DTN.

Ce jeune homme de 32 ans est originaire de Marseille et a un enfant. Après son baccalauréat, il a suivi une formation universitaire STAPS option entraînement sportif.

Il a intégré l'Equipe de France d'athlétisme en qualité de sportif puis a passé ses diplômes fédéraux.

Actuellement fonctionnaire de Police, il a auparavant été employé au sein de clubs sportifs.

Passionné de Jeu Provençal et pratiquant, il souhaite donc intégrer la FFPJP. Il a déjà passé son BF 2 et il était présent lors du colloque des éducateurs.

Il a demandé sa mise en disponibilité du Ministère de l'Intérieur qui peut être de 3 ans maximum. Si cette demande est acceptée, il serait alors rémunéré directement et intégralement par la Fédération.

Il s'engagerait à passer le concours de Professeur de Sport ce qui lui permettrait ensuite d'intégrer la F.F.P.J.P. en qualité de fonctionnaire du Ministère des Sports et d'être mis à disposition par celui-ci qui prendrait alors son salaire en charge.

Ses missions doivent être précisées. Il est souhaité qu'il s'attache en priorité au développement de la pratique chez les jeunes et du Jeu Provençal.

Le Comité Directeur s'est prononcé favorablement. A noter que cette embauche est bien prévue au budget et que c'est au Comité Directeur fédéral de donner son aval ou non sur toutes les embauches.

4. Formation :

Diplôme d'Etat Pétanque session 2012/ 2013 Suite aux épreuves certificatives des 15 et 22 avril 2013, les candidats nommés ci-dessous ont satisfait aux exigences des épreuves de certification et sont donc diplômés d'Etat :

BIDEAU Alain ; BOSCO Roger ; COSTES Marcel ; DRUEL Patrick ; EVRARD Jean-Christian
GRANGE François ; HAMET Rémy ; SOUTIF Claudine ; TRELLU Florence

Les épreuves de rattrapage pour ceux qui ont échoué auront lieu le mercredi 25 septembre après midi au boulodrome d'Istres.

Le jury plénier se réunira après ces épreuves pour valider définitivement cette session du diplôme d'Etat.

La prochaine session est prévue en 2015 / 2016 et une session de BF3 est prévue en 2014.

En ce qui concerne le BF2, la formation aura lieu du 27 au 29 septembre. L'examen initialement prévu le 1^{er} novembre aura lieu le **2 novembre** sur deux sites s'il y a au moins 10 candidats par site. (Voir courriel envoyé depuis)

Pour 2014, les diplômes, cartes et écussons pour les initiateurs seront remis moyennant le versement de 10 €.

VIII. RAPPORT DES COMMISSIONS :

1. Sportive :

❖ Commission des JEUNES :

Les objectifs des qualificatifs aux Championnats de France sont :

- Faire jouer plus
- Qualifier les meilleurs
- Récompenser le travail et encourager les efforts sans réussite pour les autres.

Le Comité Directeur est revenu sur les problèmes rencontrés lors des ces qualificatifs et notamment sur le règlement des groupes de 6 où des irrégularités telles que des parties données gagnées à partir du 4^{ème} match (ce n'est pas un problème de goal-average mais de points de victoire), par les équipes ayant déjà perdu 3 parties.

La difficulté principale de la formule actuelle provient du fait que tous les Comités souhaitent avoir au moins une équipe qualifiée.

Les différences de formules de qualificatifs constatées entre les Ligues ne sont dues qu'au fait que chacun a installé un déroulement adapté à ses capacités en nombre d'équipes / catégorie et non pas à une volonté de passer outre un règlement fédéral.

Une présentation du DTN à 3 formules possibles a mené à un long et intéressant débat dont les conclusions devront être finalisées lors du Conseil National sur la base des principes suivants :

- On reste à 96 équipes ;
- Le championnat départemental doit avoir lieu et avant la Ligue ;
- Le championnat départemental peut être, dans certains cas à préciser, qualificatif aux Championnats de France ;
- Le championnat de Ligue ne peut pas être « open » et doit être qualificatif aux Championnats de France ;
- Des critères quantitatifs et qualitatifs peuvent être pris en compte.

La reconnaissance et la labellisation des Ecoles de Pétanque ont été évoquées. Dans un premier temps, il s'agit de réaliser la reconnaissance des Ecoles de Pétanque sur la base du Cahier des Charges à préciser : en cours sur modèle du mini-Basket.

❖ Commission HANDI – PETANQUE

Un appel à contribution au recueil national pour l'accessibilité des équipements sportifs aux personnes en situation de handicap a été instauré par le Ministère des Sports. La F.F.P.J.P. souhaitait bien sûr aider en ce domaine mais ce questionnaire s'adresse en fait aux Maîtres d'Ouvrages, propriétaires et structures utilisatrices des équipements.

M. CARBONNIER sera présent à une réunion de regroupement des référents Handicaps des Fédérations Sportives au CREPS de Bourges les 04 et 05 juin 2013 sur convocation du PRNSH (Pôle Ressources National Sport et Handicaps) du Ministère des Sports. Nous y signalerons que les données de nos Equipements Sportifs extérieurs et intérieurs (couverts) reprennent les conditions d'accessibilité en base gouvernementale RES. Sinon le formulaire sera à remplir par la structure concernée.

L'importance de notre discipline qui se prête à merveille à la pratique par des personnes non valides est encore méconnue des instances gouvernementales et cela nécessite de notre part de les porter à leur connaissance et de les valoriser. Il s'agit dans un premier temps, d'actualiser la situation de nos structures et actions dans le domaine du handicap au moyen d'un questionnaire qui va être envoyé aux Ligues et aux Comités. Ce questionnaire comprendra entre autres les items suivants : existence d'une structure Handi-Pétanque ou au moins une Commission, organisations de manifestations / compétitions spécifiques dans quels genres et formules, organisations conjointes avec des organismes / fédérations handisports, nombre de clubs / liste ayant une section ou une activité Handi-Pétanque, nombre de licenciés handisport etc.....

2. C.N.C :

- ❖ Comité de Pilotage CNC
 - Calendrier Officiel CNC 2013 :

La relecture du calendrier et de ses modalités CNC 2013 a été effectuée. Il reste à compléter les groupes avec les coordonnées des organisateurs.

La distribution sera faite aux clubs dès finalisation avant la mi - juin avec mise sur site CNC par le Comité de Pilotage et information aux Comités et Ligues par le siège.

Les résultats seront à transmettre par mail à l'adresse cnc@petanque.fr qui redirige automatiquement vers les membres en charge du Comité de Pilotage CNC.

Rappel de la modification des dates du CNC 2014 pour laisser le 1^{er} week-end d'octobre en date butoir de la Coupe de France. Les dates CNC 2014 sont : 11-12/10/2014 - 18-19/10/2014 - 25-26/10/2014 - 08-09/11/2014 : Finale

A nouveau, il a été discuté de la composition des équipes et des joueurs dits « brûlés ».

L'idéal serait de faire concorder les dates CNC avec celles de CDC / CRC mais cela fait partie d'une révision globale du Calendrier National, y inclus l'uniformisation des pratiques des qualificatifs aux Championnats de France, qui devrait soulager la période de début de saison (période mars / juin). Une réunion de la Commission Saison Sportive est ainsi programmée sur le Comité Directeur/Conseil National (CD/CN) de septembre 2013.

Au vu des pratiques des autres disciplines sportives, le Comité de Pilotage étudie la possibilité de donner un cadre d'application pour les compositions d'équipes de clubs, en matière de « joueurs brûlés » aux CDC / CRC, soit de libérer tant soit peu leur législation interne au regard des fortes disparités existantes. Dans ce cas, les contrôles seraient placés sous la responsabilité des Comités et Ligues. Une proposition du Comité de Pilotage CNC sera faite au prochain CD / CN de Septembre 2013.

❖ Evolution du CNC Féminin 2014 et après

Nous restons dans la formule suivante pour l'organisation du CNC Féminin :

- Donner plus de journées de jeu aux féminines pour arriver à une pratique régulière au niveau national tout en tenant compte des frais engendrés pour les clubs
- Groupes géographiques sans divisions mais avec un système de montées / descentes
- Les entrées se font par qualification des CRC pour l'année suivante
- Le système de groupes est pensé pour permettre l'entrée des nouvelles équipes montantes de CRC et minimiser le nombre de descentes annuelles.

La meilleure configuration et la plus économique est celle à 32 équipes (surcoût d'environ 30 000€). L'idéal à 48 équipes, plus onéreux, ne serait applicable, si besoin, qu'en 2015.

Donc la configuration à 32 équipes est celle prévue en 2014.

La 1^{ère} journée en 8 groupes de 4 équipes avec les 2 premiers de chaque groupe (total = 16) qualifiés pour une 2^{ème} journée en 4 groupes de 4 dont le premier de chaque groupe est qualifié pour la Finale Nationale et les 12 autres se maintiennent en Nationale.

Les 16 suivants du classement de la première journée jouent une 2^{ème} journée de barrage en 4 groupes de 4 dont les 2 premiers de chaque groupe (soit 8 équipes au total) se maintiennent en Nationale) et les 8 autres descendent en CRC. Cette configuration ne permet que la montée de 16 équipes de CRC en Nationale en 2014.

La configuration à 48 équipes, si réalisable en 2015, se ferait sur le même principe mais avec 8 groupes de 6 équipes au départ et permettrait la montée en Nationale de 24 équipes de CRC avec autant de descentes de Nationale en CRC.

Le règlement CNC – F sera revu en fin d'année en précisant la position fédérale sur les Ententes de Clubs et les modalités de la formule des groupes sans divisions et de montées / descentes relatives.

❖ CNC JEUNES – Evolution 2014 et après

Des fautes de frappe concernant les distances de jeux et les dates d'application de bas de pages des règlements CNC Jeunes ont été modifiées. Les règlements corrigés vont être mis sur site courant juin.

L'évolution de CDC puis CRC vers CNC est rendue difficile pour cause des changements de catégories chez les jeunes et de leurs effectifs aussi nous restons sur le principe de « RASSEMBLEMENT ANNUEL » pour le CNC Jeunes.

La programmation du CNC Jeunes de 2014 sera possible dès que seront connues les réponses au questionnaire des Ligues qui est en cours et qui fera l'objet d'un bilan lors du prochain Comité de Pilotage CNC de septembre 2013.

3. NATIONAUX :

➤ Formulaire Délégué - Bilan de début de saison

Son utilisation est satisfaisante: 24 comptes-rendus des Nationaux séniors reçus depuis novembre 2012 dont 58% par voie du formulaire EXCEL alors que l'introduction des formulaires informatiques ne s'est faite qu'à partir de fin février 2013.

Seul le cas du calcul des prix au cumul pose problème du respect de la limite à 45% pour cause de l'affectation de la somme manquante des exempts de cadrages qui ne sont pas indemnisés.

Plus il y a d'exempts et plus cette somme devient importante. Cette règle doit être revue lors de l'élaboration totalement informatisée du formulaire par la Commission Informatique.

➤ Règlement - Cas d'annulation de concours

Suite à un cas d'annulation de concours pour intempéries, connu ce début de saison, s'est posée la question de la distribution des indemnités.

Il est décidé de procéder comme suit :

- Dans tous les cas l'organisateur indique le tour d'arrêt qui est reporté au compte-rendu du Délégué Officiel.
- Dans le cas de concours arrêté en poules ou avant la fin du 2^{ème} tour en Elimatoire Direct : l'organisateur procède au remboursement des mises à toutes les équipes engagées présentes.
- Dans le cas de concours avancés et quel que le stade d'avancement : pour les parties terminées, il y a des gagnants et des perdants, les gagnants sont indemnisés tel que prévu. Pour les parties en cours et impossibles à terminer, l'enveloppe du tour en question est répartie moitié / moitié aux 2 équipes concernées.

Dans tous les cas la somme restante n'ayant pu être répartie reste au club à condition que les frais de participation aient été intégralement reversés dans ce qui a déjà été payé. Ceci pour pallier le déficit de recettes du jour de l'organisateur.

➤ Projet de réorientation des Nationaux

Suivant le programme du Président, l'organisation du « Forum des Organisateur de Nationaux » se fera soit fin décembre 2014 ou début janvier 2015 le dimanche matin de 9 h à 13 heures.

La Fédération entend instaurer une Coupe des SUPRA-NATIONAUX / INTERNATIONAUX qui pourrait prendre place sur le même week-end du forum (vendredi et samedi). La prévision est de classer les équipes dès 2014 pour une finale début 2015.

Cette Coupe des Supra -Nationaux aura une dénomination fédérale associée à un ou des partenaires privés.

- Formule de la compétition :
 - Etablissement d'un classement spécifique des équipes sur plus d'une douzaine de Supra - Nationaux Triplettes sélectionnés par la FFPJP + La Marseillaise et l'International de Millau (max de 16 qualificatifs au total).
 - Le classement des Triplettes sera établi sur les quarts de finales, demi - finales et finales des concours retenus
 - La Triplette enregistrée à sa première participation et donc apparition au classement devra se représenter le plus possible dans cette même formation sur les autres compétitions des tours qualificatifs pour pouvoir être prise en compte dans l'attribution de points.
 - Il sera accepté un 4^{ème} joueur (toujours le même) pour arriver à la phase finale en équipe de 4 joueurs (3 titulaires + 1 remplaçant).
 - Nombre d'équipes à qualifier pour la finale : 8 ou 12 ce qui rend possible l'utilisation de boulodromes couverts de 16 pistes pouvant accueillir un Carré d'Honneur télévisé, sachant que l'une ou l'autre chaîne TV sont apparemment preneuses de retransmissions de pétanque dans la période du 1^{er} trimestre.

- Déroulement de la finale en poules.

Le budget, estimé entre 50 000 et 60 000€ ne prévoit pas de remboursement de frais kilométriques des équipes, mais la prise en charge de l'hôtellerie, de la restauration et de l'habillement des joueurs. Les indemnités conséquentes déjà pour les perdants de poules pallieront les frais de déplacements. Les recettes seront de sources exclusivement partenariales.

Pour le déroulement de la finale, il semble préférable de commencer à 8 équipes avec 2 poules de 4 plutôt qu'à 12 à 4 poules de 3 qui a l'inconvénient de l'exempt et l'avantage de diminuer aussi le budget.

4. ARBITRAGE :

Le premier examen d'arbitre Européen aura lieu sur le Championnat d'Europe Triplette seniors donc à Rome en octobre 2013. La limite d'âge maximum est fixée à 50 ans pour pouvoir passer l'examen, or la Fédération avait antérieurement programmé ses deux candidats dont l'un est âgé de 51 ans. La CNA a demandé une dérogation à la CEP, seulement cette année, pour l'arbitre concerné. Nous sommes en attente de la réponse.

5. COMMUNICATION :

La plaquette fédérale destinée à la communication auprès des élus, des partenaires ou autres a été précisée.

Le but est de mutualiser les coûts et de proposer une communication uniforme sur tout le territoire.

Une contribution des Ligues sera demandée afin d'imprimer les plaquettes et de les personnaliser avec un bandeau de la Ligue et des Comités qui la composent. Le coût sera inférieur à 1€/plaquette.

Les 1^{ère} et 4^{ème} de couverture ont été adoptées et le projet définitif sera présenté lors du Conseil National de septembre prochain.

Une nouvelle signalétique sera mise en place lors des Championnats de France grâce à de nouvelles oriflammes.

Une réunion a eu lieu avec notre agence de marketing *Quarterback*. Les difficultés actuelles notamment liées à la recherche de nouveaux partenaires ont été évoquées.

Ainsi la Fédération a décidé de procéder à de nouveaux appels d'offres : L'un concernera les assurances et l'autre la gestion des droits marketing de la F.F.P.J.P. qui arrive à terme en fin d'année.

XI. EQUIPEMENTS SPORTIFS

Entrée de Daniel MIARD, en tant que Président de Ligue, dans la Commission des Equipements Sportifs.

Subventions CNDS National pour les Bouledromes Couverts :

- Le Maire de MONTCEAU-LES-MINES (71) nous a adressé un courrier de remerciements pour la subvention CNDS obtenue.
- Prochaine Campagne CNDS - Session d'automne : limite de dépôt des demandes 30 juin mais il faut l'anticiper à mi – juin pour garantir le bon enregistrement complet des demandes. Au-delà de cette date, les demandes seront examinées en 2014.

XII. DISCIPLINE

Suite à l'utilisation de faux certificats médicaux dans le département de l'Aube, et après enquête fédérale, la Commission de discipline du Comité a été saisie. Le faussaire et les bénéficiaires sont donc convoqués afin que toute la lumière soit faite dans cette affaire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du CD 34 a été effectuée suivant les directives de la F.F.P.J.P. Sous la direction du Président de Ligue Alain VALERO, M. FAUVET a été réélu cette fois en conformité totale avec les statuts fédéraux.

L'ancien Président de la Guyane, M. PRIMEROSE, a fait l'objet de poursuites disciplinaires. Si toutes les infractions au règlement, comme en l'espèce, doivent être sanctionnées, les problèmes et autres querelles de personnes ne doivent pas être traitées devant les commissions de discipline.

XIII. DIVERS

➤ Projet de revue :

Suite à la dernière réunion du Comité Directeur, la proposition présentée par MM. CHALENCON et PONCIER a été modifiée. En effet, ils proposent désormais que la FFPJP puisse acheter des pages rédactionnelles et que la SAOS finance des pages de publicités.

Devant l'incertitude de l'implication de la société *OBUT*, la F.F.P.J.P. a décidé d'attendre et de ne pas, pour l'instant, s'associer à ce projet.

➤ Divers courriers :

- Un entrevue sera effectuée avec M. COQUET, Président de la Fédération des Sports Boules afin d'envisager des actions communes.

- M. VAUDENAY (CD 67): suite aux différends qui existent avec le Comité 68 et après une conciliation au C.N.O.S.F, le Comité Directeur précise les demandes de ce licencié.

- Tenues vestimentaires :

Dans l'hypothèse où les compétitions sont homogènes (joueurs du même club), le port de tenues identiques est conforme au règlement.

Dans le cas inverse (non homogènes), le CD 67 peut légitimement décider d'imposer le haut identique dans les concours départementaux. Cette décision doit être précisée, doit être votée en Assemblée Générale et doit figurer au Règlement Intérieur du CD 67.

- Inscription veille du concours :

Si le règlement précise que les licences doivent être déposées juste avant le concours, cela n'empêche pas que les inscriptions puissent être faites la veille.

De plus le CD 67 a fait savoir qu'il est toujours possible d'inclure des retardataires le jour même avant le tirage.

- Frais de participation aux Qualificatifs aux CHF :

Des sommes sont demandées pour participer aux qualificatifs du CD 67. Elles sont destinées intégralement à prendre en charge les frais inhérents aux déplacements des équipes.

Les textes fédéraux n'interdisent pas cette pratique qui doit néanmoins être validée par l'Assemblée Générale du Comité et être reportée dans le Règlement intérieur.

- Appellation GRAND PRIX : cette appellation n'existe plus dans les concours fédéraux. Si un organisateur souhaite utiliser ces termes, il devra respecter les dispositions réglementaires correspondantes à la catégorie du concours : Départemental, Régional ou National.
- BOULISME : M. VIDAL nous a fait savoir que la parution de cette revue était terminée.
- M. AZEMA, Président de la F.I.P.J.P., a effectué une intervention remarquée auprès du C.I.Olympique pour défendre l'entrée des Sports de boules aux Jeux Olympiques.
- M. OTTAVIANI (CD2B) : Il demande à être délégué d'une équipe en Championnat de France. Cette décision appartient au Comité Directeur du CD 2B.
- M. FABRE (CD15) : Il nous a fait part d'un dysfonctionnement dans la qualification d'équipes aux Championnats de France entre le Comité et la Ligue. Il est rappelé qu'un joueur ou une équipe déjà qualifié pour un Championnat de France ne peut pas participer à une autre épreuve qualificative à un échelon différent **pour ce même** Championnat de France.

XIV. PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur et Conseil National : 20, 21 et 22 septembre 2013

(La séance est levée à 12 heures 00)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.

Le Président de la F.F.P.J.P.



Bernadette TROUBAT



Alain CANTARUTTI